

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL : UN ACTE DE MANAGEMENT

Maitriser le déroulement de l'entretien professionnel dans les collectivités locales ou le secteur privé et adopter les bonnes postures relationnelles et managériales.

Programme de la formation

- Focus sur la législation (les principaux points du décret)
- L'accueil du collaborateur lors de l'entretien (posture et techniques d'engagement)
- La préparation en amont (les outils et ressources)
- Le déroulement (les étapes, le questionnement, l'efficacité mesurable) – déroulé du support
- La validation des critères du Comité technique
- La manière de servir
- La formation
- L'évolution professionnelle
- L'appréciation littérale de la valeur professionnelle
- La signature de l'agent et de l'autorité
- Les cas de recours

Formateur : Consultant spécialisé

Durée : 1 jour (**6 heures**)

Lieu : en vos locaux

Public : groupe de 6 à 10 personnes

Prérequis : être en position managériale de mener des entretiens professionnels

Prix : sur devis